

La Présidente

DPI/CM/BG/AS/2024-09

Monsieur Antoine d'AMECOURT

Président du Centre National de la propriété
Bretagne Pays de la Loire
36 avenue de la Bouvardière
44800 ST HERBLAIN

Monsieur le Président,

Par délibération en date du 10 février 2023, la Région des Pays de la Loire a décidé d'engager une procédure de déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) de la métropole nantaise, prévue à l'article L.300-6 du Code de l'Urbanisme.

Cette procédure a pour objectif d'opérer aux adaptations du PLUm nécessaires à la construction d'un lycée public dans le secteur de Mandon sur la commune de Vertou.

Dans ce cadre, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion d'examen conjoint en référence au projet de mise en compatibilité du Plan d'Urbanisme métropolitain (PLUm) de la métropole nantaise via une déclaration de projet.

Cette réunion se déroulera **le mardi 5 novembre 2024 à 14h00, salle Poitou bâtiment principal** de l'Hôtel de Région, 1 rue de la Loire 44000 Nantes.

Le dossier que vous trouverez ci-joint comporte une notice explicative intégrant la mise à jour de l'évaluation environnementale du PLUm.

Les services de la Région des Pays de la Loire se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Signé électroniquement, le 06/10/2024
Par Christelle MORANCAIS
A NANTES (44966), FR

Christelle MORANCAIS,
Présidente du Conseil Régional

A blue ink signature of Christelle Morançais, consisting of several overlapping loops and a horizontal line at the bottom.

La Présidente

DPI/CM/BG/AS/2024-09

Monsieur Christophe SABLÉ

Président de la Chambre d'Agriculture de Loire
Atlantique
Rue Pierre-Adolphe Bobierre
La Géraudière
44939 NANTES CEDEX 9

Monsieur le Président,

Par délibération en date du 10 février 2023, la Région des Pays de la Loire a décidé d'engager une procédure de déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) de la métropole nantaise, prévue à l'article L.300-6 du Code de l'Urbanisme.

Cette procédure a pour objectif d'opérer aux adaptations du PLUm nécessaires à la construction d'un lycée public dans le secteur de Mandon sur la commune de Vertou.

Dans ce cadre, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion d'examen conjoint en référence au projet de mise en compatibilité du Plan d'Urbanisme métropolitain (PLUm) de la métropole nantaise via une déclaration de projet.

Cette réunion se déroulera **le mardi 5 novembre 2024 à 14h00, salle Poitou bâtiment principal** de l'Hôtel de Région, 1 rue de la Loire 44000 Nantes.

Le dossier que vous trouverez ci-joint comporte une notice explicative intégrant la mise à jour de l'évaluation environnementale du PLUm.

Les services de la Région des Pays de la Loire se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Signé électroniquement, le 06/10/2024
Par Christelle MORANCAIS
A NANTES (44966), FR

Christelle MORANCAIS,
Présidente du Conseil Régional

A blue ink signature of Christelle Morançais, consisting of several overlapping loops and horizontal strokes.

La Présidente

DPI/CM/BG/AS/2024-09

Monsieur Yann TRICHARD

Président de la Chambre de Commerce et
d'Industrie de Nantes – St Nazaire
Centre des Salorges
16 quai Ernest Renaud
CS 90517
44105 NANTES CEDEX 4

Monsieur le Président,

Par délibération en date du 10 février 2023, la Région des Pays de la Loire a décidé d'engager une procédure de déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) de la métropole nantaise, prévue à l'article L.300-6 du Code de l'Urbanisme.

Cette procédure a pour objectif d'opérer aux adaptations du PLUm nécessaires à la construction d'un lycée public dans le secteur de Mandon sur la commune de Vertou.

Dans ce cadre, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion d'examen conjoint en référence au projet de mise en compatibilité du Plan d'Urbanisme métropolitain (PLUm) de la métropole nantaise via une déclaration de projet.

Cette réunion se déroulera **le mardi 5 novembre 2024 à 14h00, salle Poitou bâtiment principal** de l'Hôtel de Région, 1 rue de la Loire 44000 Nantes.

Le dossier que vous trouverez ci-joint comporte une notice explicative intégrant la mise à jour de l'évaluation environnementale du PLUm.

Les services de la Région des Pays de la Loire se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Signé électroniquement, le 06/10/2024
Par Christelle MORANCAIS
A NANTES (44966), FR

Christelle MORANCAIS,
Présidente du Conseil Régional

A blue ink signature of Christelle Morançais, consisting of several overlapping loops and a horizontal line at the bottom.

La Présidente

DPI/CM/BG/AS/2024-09

Monsieur Joël FOURNY

Président de la Chambre des Métiers et de
l'Artisanat de Loire Atlantique
5 allée des Liards
BP 18129
44981 SAINTE LUCE SUR LOIRE

Monsieur le Président,

Par délibération en date du 10 février 2023, la Région des Pays de la Loire a décidé d'engager une procédure de déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) de la métropole nantaise, prévue à l'article L.300-6 du Code de l'Urbanisme.

Cette procédure a pour objectif d'opérer aux adaptations du PLUm nécessaires à la construction d'un lycée public dans le secteur de Mandon sur la commune de Vertou.

Dans ce cadre, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion d'examen conjoint en référence au projet de mise en compatibilité du Plan d'Urbanisme métropolitain (PLUm) de la métropole nantaise via une déclaration de projet.

Cette réunion se déroulera **le mardi 5 novembre 2024 à 14h00, salle Poitou bâtiment principal** de l'Hôtel de Région, 1 rue de la Loire 44000 Nantes.

Le dossier que vous trouverez ci-joint comporte une notice explicative intégrant la mise à jour de l'évaluation environnementale du PLUm.

Les services de la Région des Pays de la Loire se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Signé électroniquement, le 06/10/2024
Par Christelle MORANCAIS
A NANTES (44966), FR

Christelle MORANCAIS,
Présidente du Conseil Régional

A blue ink signature of Christelle Morançais, consisting of several overlapping loops and a horizontal line at the bottom.

La Présidente

DPI/CM/BG/AS/2024-09

Monsieur Michel MENARD

Président du Conseil Départemental de Loire
Atlantique
Service développement local
Unité développement territorial
26 boulevard Victor Hugo – CS 96308
44263 NANTES

Monsieur le Président,

Par délibération en date du 10 février 2023, la Région des Pays de la Loire a décidé d'engager une procédure de déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) de la métropole nantaise, prévue à l'article L.300-6 du Code de l'Urbanisme.

Cette procédure a pour objectif d'opérer aux adaptations du PLUm nécessaires à la construction d'un lycée public dans le secteur de Mandon sur la commune de Vertou.

Dans ce cadre, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion d'examen conjoint en référence au projet de mise en compatibilité du Plan d'Urbanisme métropolitain (PLUm) de la métropole nantaise via une déclaration de projet.

Cette réunion se déroulera **le mardi 5 novembre 2024 à 14h00, salle Poitou bâtiment principal** de l'Hôtel de Région, 1 rue de la Loire 44000 Nantes.

Le dossier que vous trouverez ci-joint comporte une notice explicative intégrant la mise à jour de l'évaluation environnementale du PLUm.

Les services de la Région des Pays de la Loire se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Signé électroniquement, le 06/10/2024
Par Christelle MORANCAIS
A NANTES (44966), FR

Christelle MORANCAIS,
Présidente du Conseil Régional

A blue ink signature of Christelle Morançais, consisting of several overlapping loops and a horizontal line at the bottom.

La Présidente

DPI/CM/BG/AS/2024-09

Madame Carole LY

Directrice de l'Institut des Appellations d'Origine
Délégation Territoriale Val de Loire
Site d'Angers
16 rue du Clon
49000 ANGERS

Madame la Directrice,

Par délibération en date du 10 février 2023, la Région des Pays de la Loire a décidé d'engager une procédure de déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) de la métropole nantaise, prévue à l'article L.300-6 du Code de l'Urbanisme.

Cette procédure a pour objectif d'opérer aux adaptations du PLUm nécessaires à la construction d'un lycée public dans le secteur de Mandon sur la commune de Vertou.

Dans ce cadre, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion d'examen conjoint en référence au projet de mise en compatibilité du Plan d'Urbanisme métropolitain (PLUm) de la métropole nantaise via une déclaration de projet.

Cette réunion se déroulera **le mardi 5 novembre 2024 à 14h00, salle Poitou bâtiment principal** de l'Hôtel de Région, 1 rue de la Loire 44000 Nantes.

Le dossier que vous trouverez ci-joint comporte une notice explicative intégrant la mise à jour de l'évaluation environnementale du PLUm.

Les services de la Région des Pays de la Loire se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de ma considération distinguée.

Signé électroniquement, le 06/10/2024
Par Christelle MORANCAIS
A NANTES (44966), FR

Christelle MORANCAIS,
Présidente du Conseil Régional

A blue ink signature of Christelle Morançais, consisting of several overlapping loops and a horizontal line at the bottom.

La Présidente

DPI/CM/BG/AS/2024-09

Monsieur Daniel FAURE

Président de la Mission Régionale d'Autorité
Environnementale (MRAe) des Pays de la Loire
DREAL Pays de la Loire SCTE/DEE
5 rue Françoise Giroud
CS 16326
44263 NANTES CEDEX 2

Monsieur le Président,

Par délibération en date du 10 février 2023, la Région des Pays de la Loire a décidé d'engager une procédure de déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) de la métropole nantaise, prévue à l'article L.300-6 du Code de l'Urbanisme.

Cette procédure a pour objectif d'opérer aux adaptations du PLUm nécessaires à la construction d'un lycée public dans le secteur de Mandon sur la commune de Vertou.

Dans ce cadre, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion d'examen conjoint en référence au projet de mise en compatibilité du Plan d'Urbanisme métropolitain (PLUm) de la métropole nantaise via une déclaration de projet.

Cette réunion se déroulera **le mardi 5 novembre 2024 à 14h00, salle Poitou bâtiment principal** de l'Hôtel de Région, 1 rue de la Loire 44000 Nantes.

Le dossier que vous trouverez ci-joint comporte une notice explicative intégrant la mise à jour de l'évaluation environnementale du PLUm.

Les services de la Région des Pays de la Loire se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Signé électroniquement, le 06/10/2024
Par Christelle MORANCAIS
A NANTES (44966), FR

Christelle MORANCAIS,
Présidente du Conseil Régional

A blue ink signature of Christelle Morançais, consisting of several overlapping loops and a horizontal line at the bottom.

La Présidente

DPI/CM/BG/AS/2024-09

Madame Johanna ROLLAND
Présidente de Nantes Métropole
2 cours du champ de mars
44923 NANTES CEDEX 9

Madame la Présidente,

Par délibération en date du 10 février 2023, la Région des Pays de la Loire a décidé d'engager une procédure de déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) de la métropole nantaise, prévue à l'article L.300-6 du Code de l'Urbanisme.

Cette procédure a pour objectif d'opérer aux adaptations du PLUm nécessaires à la construction d'un lycée public dans le secteur de Mandon sur la commune de Vertou.

Dans ce cadre, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion d'examen conjoint en référence au projet de mise en compatibilité du Plan d'Urbanisme métropolitain (PLUm) de la métropole nantaise via une déclaration de projet.

Cette réunion se déroulera **le mardi 5 novembre 2024 à 14h00, salle Poitou bâtiment principal** de l'Hôtel de Région, 1 rue de la Loire 44000 Nantes.

Le dossier que vous trouverez ci-joint comporte une notice explicative intégrant la mise à jour de l'évaluation environnementale du PLUm.

Les services de la Région des Pays de la Loire se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Signé électroniquement, le 06/10/2024
Par Christelle MORANCAIS
A NANTES (44966), FR

Christelle MORANCAIS,
Présidente du Conseil Régional

A blue ink signature of Christelle Morançais, consisting of several overlapping loops and a horizontal line at the bottom.

DPI/CM/BG/AS/2024-09

Monsieur Fabrice RIGOULET-ROZE
Préfet de Loire Atlantique
Direction Départementale des Territoires
et de la Mer
10 boulevard Gaston Serpette
BP 53606
44036 NANTES 01

Monsieur le Préfet,

Par délibération en date du 10 février 2023, la Région des Pays de la Loire a décidé d'engager une procédure de déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) de la métropole nantaise, prévue à l'article L.300-6 du Code de l'Urbanisme.

Cette procédure a pour objectif d'opérer aux adaptations du PLUm nécessaires à la construction d'un lycée public dans le secteur de Mandon sur la commune de Vertou.

Dans ce cadre, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion d'examen conjoint en référence au projet de mise en compatibilité du Plan d'Urbanisme métropolitain (PLUm) de la métropole nantaise via une déclaration de projet.

Cette réunion se déroulera **le mardi 5 novembre 2024 à 14h00, salle Poitou bâtiment principal** de l'Hôtel de Région, 1 rue de la Loire 44000 Nantes.

Le dossier que vous trouverez ci-joint comporte une notice explicative intégrant la mise à jour de l'évaluation environnementale du PLUm.

Les services de la Région des Pays de la Loire se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Signé électroniquement, le 06/10/2024
Par Christelle MORANCAIS
A NANTES (44966), FR

Christelle MORANCAIS,
Présidente du Conseil Régional

A blue ink signature of Christelle Morançais, consisting of several overlapping loops and a horizontal line at the bottom.

DPI/CM/BG/AS/2024-09

Monsieur Frédéric ETEVE

Directeur SNCF Réseau

Direction territoriale Bretagne – Pays de la Loire

1 rue Marcel Paul

BP 34112

44041 NANTES CEDEX 1

Monsieur le Directeur,

Par délibération en date du 10 février 2023, la Région des Pays de la Loire a décidé d'engager une procédure de déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) de la métropole nantaise, prévue à l'article L.300-6 du Code de l'Urbanisme.

Cette procédure a pour objectif d'opérer aux adaptations du PLUm nécessaires à la construction d'un lycée public dans le secteur de Mandon sur la commune de Vertou.

Dans ce cadre, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion d'examen conjoint en référence au projet de mise en compatibilité du Plan d'Urbanisme métropolitain (PLUm) de la métropole nantaise via une déclaration de projet.

Cette réunion se déroulera **le mardi 5 novembre 2024 à 14h00, salle Poitou bâtiment principal** de l'Hôtel de Région, 1 rue de la Loire 44000 Nantes.

Le dossier que vous trouverez ci-joint comporte une notice explicative intégrant la mise à jour de l'évaluation environnementale du PLUm.

Les services de la Région des Pays de la Loire se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Signé électroniquement, le 06/10/2024

Par Christelle MORANCAIS

A NANTES (44966), FR

Christelle MORANCAIS,
Présidente du Conseil Régional

Une signature électronique manuscrite en bleu, consistant en plusieurs traits fluides et entrecroisés, placée au-dessous du nom et du titre de la signataire.

DPI/CM/BG/AS/2024-09

Monsieur Rodolphe AMAILLAND

Maire de la Ville de Vertou

2 place Saint-Martin

CS 22319

44123 VERTOU CEDEX

Monsieur le Maire,

Par délibération en date du 10 février 2023, la Région des Pays de la Loire a décidé d'engager une procédure de déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) de la métropole nantaise, prévue à l'article L.300-6 du Code de l'Urbanisme.

Cette procédure a pour objectif d'opérer aux adaptations du PLUm nécessaires à la construction d'un lycée public dans le secteur de Mandon sur la commune de Vertou.

Dans ce cadre, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion d'examen conjoint en référence au projet de mise en compatibilité du Plan d'Urbanisme métropolitain (PLUm) de la métropole nantaise via une déclaration de projet.

Cette réunion se déroulera **le mardi 5 novembre 2024 à 14h00, salle Poitou bâtiment principal** de l'Hôtel de Région, 1 rue de la Loire 44000 Nantes.

Le dossier que vous trouverez ci-joint comporte une notice explicative intégrant la mise à jour de l'évaluation environnementale du PLUm.

Les services de la Région des Pays de la Loire se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Signé électroniquement, le 06/10/2024

Par Christelle MORANCAIS

A NANTES (44966), FR

Christelle MORANCAIS,
Présidente du Conseil Régional

A blue ink signature of Christelle Morançais, consisting of several overlapping loops and a horizontal line at the bottom.